

conseil des membres nouveaux ayant donné à la Société des preuves de leur activité.

Malgré les efforts faits par ses confrères, M. Sorel ne croit pas devoir revenir sur cette décision, tout en leur donnant l'assurance que la Société pourra toujours compter sur son dévouement.

A la suite d'un vote au scrutin secret, les douze membres suivants sont appelés à faire partie du Conseil : MM. Arthur Bazin, Benaut, le baron de Bonnault, Cauchemé, Derwillé, Flamant, J. du Lac, le comte de Lambertye, le comte de Marsy, l'abbé Morel, Eugène Mauprivez et l'abbé Vattier.

A l'issue de la séance, le Conseil se réunira pour désigner parmi ses membres ceux qui devront faire partie du bureau et des commissions.

M. Blu communique un plat et des fragments de vases en terre rouge vernissée, avec ornements en jaune, le plat portant au centre la devise J H S et autour la légende : *Mater Dei, memento mei*, en caractère gothiques ; ces fragments ont été trouvés dans les travaux faits pour le percement de l'impasse Vallette, à une profondeur de 0^m80.

Malgré leur apparence ancienne, qui, à première vue, semblerait les faire remonter au XVI^e siècle, il paraît établi que ces débris sont d'une époque beaucoup plus récente et ne remontent peut-être pas à plus d'un demi-siècle.

M. l'abbé Martin rappelle que les types de ce genre, exécutés à Savignies, près de Beauvais, ont continué à se faire dans cette commune et à l'Italienne jusqu'à notre époque par des potiers qui ont reproduit fidèlement les modèles de leurs devanciers. Toutes ces pièces étant brisées, mais de pâte fraîche et sans traces d'usage, on se trouve sans doute simplement en présence de cassons abandonnés par des marchands à la suite de la foire
